

Son Excellence Javier Pérez de Cuéllar  
Secrétaire général des Nations Unies  
1, United Nations Plaza  
New York, New York 10017

Monsieur le Secrétaire général,

Le 25 septembre 1985, j'ai déclaré, dans le discours que j'ai eu l'honneur de prononcer devant l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de sa 40<sup>e</sup> session, que le Canada avait établi un Programme d'action pour la deuxième partie de la Décennie du désarmement en cours. J'avais alors indiqué que le Canada mettrait à la disposition des Nations Unies les conclusions d'études concrètes et détaillées sur la vérification des cas où l'utilisation d'armes chimiques est alléguée.

Comme vous le savez, ces quelques dernières années, le Canada a remis aux Nations Unies des documents portant sur des allégations précises. En outre, il a présenté une étude et fait un exposé à un Groupe d'experts-consultants qualifiés nommé par vos soins en vertu de la résolution 37/98D, adoptée par l'Assemblée générale et concernant les procédures provisoires visant à maintenir l'autorité du Protocole interdisant l'emploi d'armes chimiques ou biologiques, signé à Genève en 1925. Conformément à cette résolution, le Canada vous a également suggéré le nom d'experts et de laboratoires scientifiques à contacter au cas où il vous serait nécessaire d'enquêter sur une allégation d'utilisation d'armes chimiques ou biologiques. Comme vous le savez pertinemment, l'utilisation de ces armes contreviendrait aux dispositions du Protocole de Genève de 1925 ou de la Convention de 1972 relative aux armes biologiques, voire des deux. La communauté internationale ignore de tels actes à ses risques et périls.

Vos initiatives en vue d'enquêter sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques ont été grandement appréciées au Canada et jouissent de notre plein appui. Si, par malheur, d'autres initiatives du même genre s'avéraient nécessaires, vous pouvez compter sur l'appui de notre pays. C'est donc avec un plaisir particulier que je vous remets, au nom du Gouvernement du Canada, les résultats officiels de nos travaux, publiés dans le document intitulé Handbook for the Investigation of Allegations of the Use of Chemical or Biological Weapons.